



ROULLET - ST-ESTEPHE

Numéro 116 - Septembre 2024

FLASH INFOS MUNICIPALES

► C'EST LA RENTRÉE, VIVE LA RENTRÉE !



RENTRÉE DES CLASSES : LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

Toutes les informations utiles à une bonne rentrée sont consultables dans le bulletin municipal de septembre 2024 numéro 112 (pages 4 et 5).

*Prenons
quelques bonnes
résolutions
pour
cette rentrée.*

► DISTRIBUTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION MUNICIPAUX

La société Adrexo-Milee en charge de la distribution des supports de communication papier de la commune n'assurera plus celle-ci comme par le passé, à compter de septembre 2024.

Elle sera faite désormais par une distributrice résidant sur la commune et connaissant bien le territoire.

Toutefois des soucis de distribution pourraient avoir lieu au début car un certain temps d'adaptation est nécessaire pour bien appréhender ce travail.

Si c'était le cas, la Municipalité vous demande de faire preuve d'indulgence à son égard.

Des exemplaires sont toujours disponibles en mairie pour celles et ceux qui souhaiteraient en récupérer.

MERCI PAR AVANCE pour votre compréhension.

► AVIS AUX ENTREPRISES LOCALES

« Vous venez de créer ou d'installer votre activité professionnelle sur la commune de Roulet Saint-Estèphe et vous souhaitez vous faire connaître ?

Contactez-nous !!! »

La commune souhaite, à nouveau, mettre à l'honneur les commerçants, artisans et producteurs de proximité en élaborant une nouvelle édition du bulletin spécial « Consommons Local ! » dédié à ses entreprises, afin de mieux les faire connaître de tous et de leur offrir, pour celles qui le souhaitent, une publicité gratuite.

Merci de bien vouloir nous faire retour de la **présentation de votre entreprise** en quelques mots, accompagnée d'une carte de visite, d'un flyer, de votre logo, votre enseigne... précisant vos coordonnées, au format PDF et en A5 en paysage (hauteur 14,8 cm ; largeur 21 cm), **avant le 30 septembre 2024**, à l'adresse suivante : klalanne@rouletestephe.fr



BONNE RENTRÉE À TOUTES ET À TOUS !

► **PERMANENCES des élus :**

À **Saint-Estèphe** : vendredi 6 septembre 2024 : permanence de **Marielle VICARD** de 18h à 19h.

À **Roulet** : le samedi matin de 10h à 12h à la Mairie

Samedi 14 septembre 2024 : Gilles MOUSSION (Communication - Vie locale - Sécurité)

Samedi 28 septembre 2024 : Emmanuel PICHON (Artisanat - Commerce)

► **CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 10 septembre 2024** à 18h30 à la Salle du Conseil (ouvert au public).



► **PERMANENCE du CONCILIATEUR de JUSTICE : Jeudi 12 septembre 2024.**

Monsieur Philippe PECHON reçoit les administrés tous les 2^{èmes} jeudis de chaque mois, de 9h à 12h, uniquement sur RDV par mail, à l'adresse suivante : philippe.pechon@conciliateurdejustice.fr

► **BIBLIOTHÈQUE : C'est la rentrée...** votre bibliothèque reprend ses horaires à compter du 4 septembre.

Une date à retenir les 9 et 10 novembre 2024 nous nous retrouvons au **Salon du Livre et des Créateurs** : des auteurs et des créateurs locaux seront présents pour vous dédicacer leurs livres et vous faire découvrir leur savoir-faire.

Votre bibliothèque a enfin retrouvé l'informatique :

«Le logiciel fonctionne correctement. Désormais les transferts de documents entre bibliothèque vont de nouveau fonctionner, les réservations également. L'application «Ma Bibli» ainsi que SESAME (site de bibliothèque numérique) ont également repris du service. Enfin un retour à la normale !

Petit rappel : votre carte fonctionne dans toutes les bibliothèques du Grand Angoulême.

Prochainement, vous allez pouvoir découvrir des nouveautés, enfin !». Valérie

Nous vous attendons aux jours et horaires habituels d'ouverture. **Ouverte à tous – Inscription GRATUITE.**

Rappel de nos horaires : Mercredi : 15h30 à 17h30 - Vendredi : 17h à 18h30 - Samedi : 10h à 12h.

► **RAPPEL : DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES :**

Le Conseil Municipal du 9 avril 2024 à l'unanimité a décidé de :

MAINTENIR pour la période du **01/06/2024 au 30/11/2024** la participation financière de la commune relative au dispositif portant sur la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, pour un montant de 50 % du prix de revient dans la limite d'une dépense totale de 150 €, sur présentation d'une facture dûment acquittée d'un désinsectiseur agréé.

La liste des professionnels de Charente est disponible en mairie.



► **BEAUCOUP DE DATES À RETENIR EN SEPTEMBRE :**

Tous les programmes détaillés sur le bulletin municipal de septembre 2024.

- **Samedi 7 et Dimanche 8 septembre 2024** : CONCOURS d'ATTELAGE par «Rouler à cheval» sur la Plaine des Glamots.
- **Samedi 14 septembre 2024** : FORUM DES ASSOCIATIONS.
Il se déroulera à l'Espace Jean-Paul KERJEAN (Plaine des Glamots) de 9h à 13h.
- **Dimanche 22 septembre 2024** : SALON SOLIDAIRE ANTI-GASPI de 10h à 18h au Complexe sportif des Glamots. Nombreuses animations - Ateliers divers. DON LIBRE à l'entrée.
- **Dimanche 22 septembre 2024** : CONCERT à l'église de Saint-Estèphe à 17h dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine - Entrée au chapeau.
- **Mardi 24 septembre 2024** : VISITE de la CITÉ MÉDIEVALE de PONS par RSE Patrimoine.
- **Samedi 28 septembre 2024** : SOIREE ANNÉES 80 à 2000 avec DJ PATOU, 19h30 à la salle des fêtes, organisée par le Comité des Fêtes avec REPAS PAËLLA. 18€/adulte • 12€/enfant -12ans. Renseignements et réservation au 06 79 84 58 51.
- **Dimanche 29 septembre 2024** : BROCANTE / VIDE GRENIER par le Football Club de Roulet, Plaine des Glamots.



FACEBOOK Ville de Roulet

La seule page Facebook officielle de la commune de Roulet-St-Estèphe
N'hésitez pas à consulter et à vous abonner à la page Facebook de la ville !

